



AUX VAZERACAIS(E)S



Le mot du Maire

Chères Vazeracaises, chers Vazeracais,

En mars dernier, vous avez accordé votre confiance à une nouvelle équipe municipale. Je tiens à vous en remercier sincèrement, en mon nom et en celui de mes colistiers.

Depuis l'installation du nouveau conseil, nous sommes pleinement au travail. Les premiers mois ont été consacrés à **mettre en place l'organisation de la commune** : création des différentes commissions (dont vous pouvez retrouver la composition sur le site internet de la commune), vote du budget et définition des premières priorités du mandat. Une **réflexion sur un programme pluriannuel de travaux** a été rapidement engagée afin d'assurer un entretien durable de notre patrimoine communal. La priorité est claire : **préserver et rénover nos bâtiments**, à commencer par les **locaux techniques municipaux**, aujourd'hui inadaptés et nécessitant des travaux indispensables pour offrir à nos agents des conditions de travail conformes à la réglementation.

Dans le même esprit de responsabilité, nous avons choisi de **ne pas poursuivre le projet de voie douce** reliant la mairie au cimetière, engagé par l'équipe précédente. Son coût, proche de 600 000 euros, nous est apparu disproportionné au regard des besoins actuels de la commune. En revanche, **nous maintiendrons l'installation des containers semi-enterrés rue du Pays de Serre et la sécurisation de la sortie de l'école**, initialement prévus dans ce projet.

Les élus de Vazerac participent activement aux instances de la communauté de communes afin de **défendre les intérêts de notre village**. À titre personnel, j'ai l'honneur d'assurer la responsabilité du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS), consacré à la prévention des risques naturels, ainsi que la présidence du Syndicat du Lemboulas.

Ce bulletin municipal vous informe, en toute transparence, des projets en cours, des réalisations et de la vie de notre commune. Soyez assurés que toute l'équipe municipale agit avec sérieux, proximité et détermination au service de Vazerac et de ses habitants.

Nous restons à votre écoute et vous remercions sincèrement pour votre confiance, votre soutien et votre participation active à la vie de notre commune.

ANDRÉ BRESSANGES

Et l'ensemble du conseil municipal



Afin de remercier la population suite à l'élection de mars dernier, **le Maire et les élus du conseil municipal offriront un apéritif à la population samedi 12 septembre, de 17h à 19h, sur l'esplanade derrière la salle polyvalente.**



Liste des commissions
municipales sur
vazerac.fr ou en
scannant le QR Code

Un nouveau conseil municipal au travail

Suite aux élections municipales, un nouveau conseil a été installé le 21 mars 2026 dernier.
Il est composé comme tel :

André Bressanges, **maire**.

Benoît Arades, **premier adjoint au maire**.

Hélène Moulis, **deuxième adjointe au maire**.

Alain Veyrac, **troisième adjoint au maire**.

Conseiller(e)s municipaux(les) :

Gwendoline Courtois, Vincent Terrisse, Cécilia Duvert, Mickaël Calloc'h, Nadine Grépin, Christophe Gardelle, Marie-Hélène Faine, Chantal Lumineau, Christian Lestrade, Françoise Alric et Gilles Ghilardi.



©Pierre Baffalio

Propreté

Incivilités : respectons notre village

Depuis plusieurs semaines, **de nombreuses incivilités** ont été constatées dans le village et notre campagne. Des **dépôts sauvages** à répétition, des **dégradations sur des bâtiments publics**, ainsi qu'un **vol** au sein de l'église qui ont fait l'objet de plaintes auprès de la gendarmerie. Des réflexions sont en cours, notamment sur la pose de caméras de vidéoprotection, afin de protéger les biens publics.

Concernant les dépôts sauvages, le conseil municipal a voté un **tarif d'enlèvement pour tout déchet abandonné sur le territoire** (en plus de l'amende encourue pouvant désormais aller jusqu'à 1500 €) de l'ordre de 500€/m³, auquel s'ajoute 200 € pour le déplacement d'un véhicule et 100 € par heure de travail d'un agent communal.



Notre cadre de vie est notre bien commun, il convient d'en prendre soin, pour le bien-être de tous. Aussi, **nous vous appelons au respect des espaces publics**.

Des poubelles sont là pour recueillir vos détritrus. Rappelons que le SIEEOM, syndicat de traitement des déchets, enlève gratuitement les pneus chez les agriculteurs

Cimetières

De nouveaux tarifs pour les concessions

À l'issue de la procédure réglementaire de reprise des concessions en état d'abandon, quelques emplacements supplémentaires sont à nouveau disponibles au cimetière de Vazerac. Afin d'assurer une gestion durable des cimetières de Montcalvignac et Vazerac, le Conseil municipal a adopté une nouvelle grille tarifaire de vente des concessions :

- concession pour 30 ans : **60 €/m²**
- concession pour 50 ans : **70 €/m²**
- case du colombarium pour 30 ans : **700 €**
- case du colombarium pour 50 ans : **900 €**
- location du caveau communal **gratuite** les 6 premiers mois puis **50€/mois** au-delà de 6 mois.

Ce qu'il faut retenir des décisions du conseil

✓ Vote du budget

Conformément aux exigences de la loi, le vote du budget primitif 2026 de la commune a eu lieu lors du conseil municipal du 21 avril dernier.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Investissement : 655 306.74 €
- Fonctionnement : 1 231 581.28 €

Soit un budget communal de **1 886 888,02 €**.



✓ Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales

Lors de la séance du 21 avril dernier, le conseil municipal a décidé de **baissier de 1% les taux de fiscalité directe communale** pour l'année 2026 qui s'établissent comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.36
- taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 88.64
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10.83

À savoir...

✓ Canicule

Le début de l'été 2026 a été marqué par plusieurs épisodes de canicule qui ont mis à rude épreuve les organismes comme les milieux naturels.

La municipalité invite chacun à faire preuve de vigilance, notamment en portant une attention particulière aux personnes âgées, isolées ou fragiles de son entourage.

Afin de permettre à celles et ceux qui en ressentent le besoin de bénéficier d'un lieu climatisé pendant les heures les plus chaudes, la salle de réunion Antonin Perbosc peut être mise à disposition. Pour en bénéficier, contactez la mairie au 05 63 67 78 01.

Ces fortes chaleurs ont également entraîné une sécheresse précoce et exceptionnelle. En conséquence, la Préfecture a instauré des **restrictions concernant les prélèvements d'eau pour les usages agricoles et domestiques**. Nous invitons chacun à respecter ces mesures et à adopter les gestes permettant de préserver cette ressource précieuse.



Retrouvez toutes les décisions du conseil municipal sur vazerac.fr, rubrique Vie municipale /compte-rendus des conseils municipaux ou en scannant ce QR Code

✓ Maison Custody

En 2023, la commune de Vazerac avait sollicité l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) pour l'acquisition et le portage de la maison dite Custody, sise 18 rue du Quercy. Lors de la séance du 18 juin dernier, le conseil municipal a souhaité la **rétrocession du bien par l'EPFL pour un montant de 67 163 €** avec l'objectif de revendre le bien à un particulier pour réhabilitation et création d'un logement.



✓ Fibre : fermeture du réseau historique en cuivre en mai 2028

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication à l'échelle nationale, la fermeture définitive du réseau en cuivre est programmée à Vazerac pour le 31 mai 2028.

✓ Curage de la lagune

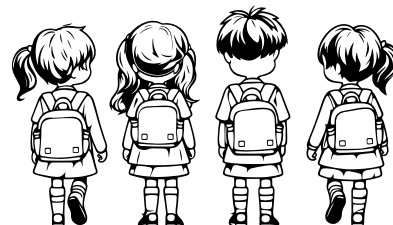
L'opération de curage de la lagune, prévue cet été, nécessitait de réunir plusieurs conditions préalables : trouver un terrain d'épandage des boues dans un rayon de quelques kilomètres, obtenir l'autorisation administrative du plan d'épandage et réaliser une analyse des boues dans un délai de deux mois.

Ces différentes démarches ne pouvant être menées dans les délais impartis, le curage est reporté à l'année 2027.

✓ Installation d'un banc à livres

Un banc à livres est à disposition de tous, place Antonin Perbosc. Bonne lecture !

Ça bouge à la rentrée !



La rentrée scolaire 2026-2027 s'annonce avec une baisse des effectifs. Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Vazerac-Labarthé comptera **69 élèves**, dont 49 seront accueillis à l'école de Vazerac, de la Toute Petite Section (de nouveau ouverte cette année) jusqu'au CE2.

Malgré ces effectifs inférieurs aux seuils habituellement retenus par l'Éducation nationale, notre école conserve ses trois classes pour cette rentrée. Une nouvelle dont nous pouvons nous réjouir, tout en restant vigilants pour les années à venir.

Cette rentrée sera également marquée par un changement de direction. Mme Angélique Besnard quitte l'école de Vazerac après plusieurs années d'engagement auprès des élèves et des familles.

La municipalité la remercie chaleureusement pour son investissement et lui souhaite une belle continuation. Mme Magalie Claret lui succède à la direction de l'établissement et assurera l'enseignement en classe de CE1-CE2.

Du côté de la **restauration scolaire, le tarif du repas est désormais fixé à 3 € par enfant.** Afin de simplifier les démarches, le **prélèvement automatique est mis en place.** Les familles seront contactées pour finaliser leur inscription à la cantine. La fiche de restauration complétée, un RIB ainsi que la copie de la pièce d'identité du tiers payeur devront être transmis en mairie **avant le 10 août.**

Les inscriptions à l'école restent ouvertes. Les familles souhaitant inscrire leur enfant peuvent se rapprocher de la mairie pour connaître les modalités.

Enfin, le conseil municipal a souhaité **renforcer les liens entre les générations en ouvrant la cantine scolaire aux habitants de plus de 65 ans.** À compter de cette rentrée, ils auront la possibilité de partager un déjeuner avec les enfants sur inscription en mairie au moins une semaine à l'avance, au tarif de 6 € le repas. Une initiative destinée à rompre l'isolement de certains aînés tout en favorisant les échanges intergénérationnels. Les équipes du LEC, qui encadrent les enfants sur le temps méridien, ont été associées à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Engagement

Merci Joséphine !

Depuis de nombreuses années, Joséphine Wilhem assure la gestion des cloches et le ménage de notre église.

Au 1^{ER} décembre, elle arrêtera cette activité. La municipalité tient à la remercier pour le sérieux et la régularité avec lesquels elle a rempli cette mission essentielle.



Agenda

Ne manquez pas les événements à venir à Vazerac

Samedi 08/08 à 22h

Cinéma en plein air
dans le cadre des Embarcadères
Esplanade - salle polyvalente

Dimanche 23/08 9h-12h

Permanence de l'association
de chasse

Du 28 au 30/08

Fête du village



Samedi 05/09

Concours de labours
La vieille charette

Samedi 12/09 14h-17h

Forum des associations
et 17h-19h
Apéritif offert par les élus
Esplanade - salle polyvalente

Dimanche 20/09

Journée du Patrimoine - Église



Tous les événements
à retrouver sur
vazerac.fr
ou
en scannant
le QR code

